



Les environnements résidentiels des immigrés et de leurs descendants : évolutions et tendances

Giulia Ferrari, Haley Mcavay, Sorana Toma

► To cite this version:

Giulia Ferrari, Haley Mcavay, Sorana Toma. Les environnements résidentiels des immigrés et de leurs descendants : évolutions et tendances. 2023. hal-04387801

HAL Id: hal-04387801

<https://hal.science/hal-04387801v1>

Preprint submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DOCUMENTS DE TRAVAIL 286

Les environnements résidentiels des immigrés et de leurs descendants : évolutions et tendances

Giulia Ferrari, Haley McAvay, Sorana Toma

Décembre 2023

Les environnements résidentiels des immigrés et de leurs descendants : évolutions et tendances

Giulia Ferrari - INED

Haley McAvay – Université de York

Sorana Toma – Université de Gand

Résumé

La persistance de la ségrégation résidentielle basée sur des critères ethniques dans les sociétés occidentales est bien documentée, avec les immigrés et leurs descendants concentrés dans certaines régions, villes et quartiers. En France, des recherches récentes suggèrent que la concentration spatiale des immigrés dans des quartiers spécifiques est restée constante, voire a légèrement augmenté. La population immigrée a tendance à se concentrer dans des quartiers défavorisés, en particulier dans les banlieues des grandes villes.

Des modèles théoriques, tels que le modèle de "l'Assimilation Spatiale", ont été proposés pour expliquer l'incorporation spatiale des immigrés. Selon ce modèle, les quartiers avec une forte concentration d'immigrés sont considérés comme une phase de transition dans leur trajectoire résidentielle, et avec le temps, les immigrés et leurs descendants déménagent vers des quartiers plus diversifiés à mesure qu'ils s'acculturent et connaissent une mobilité socio-économique ascendante.

Des études empiriques soutiennent partiellement le modèle d'assimilation spatiale mais révèlent également des disparités entre différents groupes raciaux et ethniques. La ségrégation résidentielle a tendance à persister parmi divers groupes, indiquant l'influence de facteurs tels que la discrimination sur le marché du logement, les préférences des locataires blancs et les préférences résidentielles différenciées des autochtones et des minorités.

Ce chapitre, basé sur les enquêtes Trajectoires et Origines, vise quatre objectifs : évaluer les changements dans les modèles de ségrégation résidentielle de 2008 à 2019, examiner l'incorporation spatiale de la troisième génération, comparer les modèles d'incorporation spatiale de différents groupes d'immigrés au fil du temps et entre les générations et situations socio-économiques, et explorer la connexion entre les caractéristiques objectives des quartiers et les perceptions subjectives de la qualité du quartier.

Les conclusions contribuent à la compréhension des modèles évolutifs de la ségrégation résidentielle en France et fournissent des informations sur la dynamique de l'assimilation spatiale à travers les générations et les groupes d'immigrés.

Mots clés : ségrégation, origine ethnique, immigré, descendant d'immigrés, France

I. Introduction

De très nombreux travaux attestent de processus persistants de ségrégation résidentielle sur des critères ethniques dans les sociétés occidentales (Logan and Molotch 1987; Massey and Denton 1985; Pais, South, and Crowder 2012). Les immigrés et leurs descendants ne sont pas répartis de manière uniforme sur le territoire mais sont surreprésentés dans certaines régions, certaines villes et certains quartiers. En France, les recherches sur la ségrégation résidentielle ethnoraciale sont plus récentes mais semblent indiquer que la concentration spatiale des immigrés dans certains quartiers est globalement une constante ou s'est même légèrement accentuée entre 1990 et 2007 (Pan Ké Shon and Verdugo 2015; Verdugo and Toma 2018). La population d'origine immigrée se concentre dans les quartiers défavorisés, et plus particulièrement dans les banlieues des grandes métropoles (McAvay and Safi 2018).

Plusieurs modèles théoriques ont été conçus et testés, principalement dans le contexte nord-américain, pour expliquer l'incorporation spatiale des immigrés et de leurs descendants. Le modèle de l'« assimilation spatiale » (Alba and Logan 1993; Massey and Denton 1985) considère les quartiers à forte concentration d'immigrés comme une étape de transition dans le parcours résidentiel des immigrés. Avec l'expérience de l'acculturation et de la mobilité socioéconomique ascendante, les immigrés et leurs descendants quittent progressivement les quartiers immigrés défavorisés pour des quartiers plus divers. Dans ce cadre, ils sont donc censés convertir leurs gains socioéconomiques en situations résidentielles plus privilégiées (South, Crowder, and Chavez 2005; White, Biddlecom, and Guo 1993). La ségrégation résidentielle devrait aussi diminuer avec le temps, c'est-à-dire avec la durée du séjour et d'une génération à l'autre.

Les études empiriques confirment dans une certaine mesure le modèle d'assimilation spatiale (Iceland 2009), mais ils constatent aussi des disparités substantielles selon les groupes : la ségrégation tend à persister parmi différents groupes ethnoraciaux comme les Noirs et les Hispaniques aux États-Unis ou les groupes d'origine non-européennes en Europe (Pais, South, and Crowder 2012; South, Crowder, and Pais 2008; McAvay and Safi 2018). Cela pourrait s'expliquer par le modèle de la « stratification des lieux » (*place stratification model*) (Logan 1978; Logan and Molotch 1987), selon lequel, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine d'une ségrégation marquée et persistante : 1) la discrimination imputable aux agents immobiliers, aux propriétaires mais aussi aux bailleurs sociaux (Bunel et al. 2017; Ghekiere et al. 2023), 2) les préjugés des locataires blancs fuyant ou évitant les quartiers où la concentration d'immigrés augmente (Bobo and Zubrinsky 1996; Hall and Crowder 2014) et 3) les préférences résidentielles différenciées des natifs et des minorités (Krysan and Farley 2002; Rathelot and Safi 2014). Ces mécanismes débouchent sur des schémas d'assimilation segmentée, où les groupes racialisés subissent une ségrégation durable.

Les deux modèles (assimilation spatiale et stratification des lieux) sont intéressants pour expliquer les schémas d'incorporation spatiale des immigrés dans le contexte français. Divers travaux attestent de l'assimilation spatiale de certains groupes, en particulier d'origine européenne, mais aussi des inégalités résidentielles persistantes subies par d'autres, singulièrement les groupes nord-africains et subsahariens, y compris à la deuxième génération (McAvay and Safi 2018; Safi 2009). Toutefois, la perspective temporelle de ces travaux est limitée à plusieurs égards. Premièrement, des études ont déjà été consacrées à l'évolution de la ségrégation résidentielle jusqu'en 2007, mais les schémas plus récents restent encore inexplorés. Deuxièmement, il existe très peu d'études, en France ou à l'étranger, qui examinent la dynamique de l'assimilation spatiale au-delà de la deuxième génération (pour les exceptions, voir Brown 2007; Edgar 2014).

S'appuyant sur les données des enquêtes Trajectoires et Origines (TeO1 et 2) pour exploiter cet axe de recherche, le présent chapitre poursuit quatre objectifs. Premièrement, il

cherche à déterminer dans quelle mesure les schémas de ségrégation résidentielle ont changé entre 2008 et 2019. Deuxièmement, il examine l'incorporation spatiale de la troisième génération (personnes ayant au moins un grand-parent immigré). Troisièmement, il compare les schémas d'incorporation spatiale de différents groupes d'immigrés, dans le temps, d'une génération à l'autre et par situation socioéconomique. Enfin, il étudie dans quelle mesure un lien peut être établi entre les caractéristiques objectives d'un quartier et les perceptions subjectives de la qualité de ce quartier et cherche à déterminer si les conclusions sur les inégalités résidentielles changent quand on se sert des mesures subjectives.

II. Évolution de la ségrégation résidentielle entre TeO1 et TeO2

Dans cette section, nous combinons les données issues des deux enquêtes, TeO1 (2008) et TeO2 (2019, Beauchemin et al. 2023), afin d'analyser les tendances temporelles des disparités relatives aux quartiers. L'échantillon inclut tous les répondants âgés de 18 à 49 ans des deux jeux de données. Nous nous limitons aux groupes suivants : les immigrés et leurs enfants originaires d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne, de Turquie/du Moyen-Orient, d'Asie, d'Europe du Sud, des autres pays de l'UE27 et d'autres pays. Les répondants originaires de Turquie/du Moyen-Orient, d'Asie et d'autres pays sont regroupés dans la catégorie « Non-Européens »¹. Les Français ultramarins sont exclus de l'échantillon, qui compte au total 36 716 répondants (17 203 dans TeO1 et 19 513 dans TeO2).

Nous nous concentrons sur quatre indicateurs de la composition démographique et socioéconomique des quartiers : proportion d'immigrés, proportion d'immigrés non-européens (venus en particulier de pays africains et asiatiques), taux de chômage des 15 ans et plus et proportion de cadres. Les proportions sont rapportées à la population totale du quartier. Ces mesures sont construites à partir du recensement français à l'échelon de l'IRIS (quartier) et fournies dans une série de données contextuelles supplémentaire qui peut être appariée avec les enquêtes TeO. Les IRIS sont les unités inframunicipales d'environ 2 000 habitants créées par l'INSEE et couramment utilisées pour analyser les situations résidentielles (Pan Ké Shon and Verdugo 2015; Rathelot and Safi 2014). Les petites communes n'étant pas divisées en IRIS, on utilise le niveau communal dans ces cas-là. Les indicateurs contextuels associés à TeO1 ont été construites avec l'année censitaire 2008 et ceux associés à TeO2 proviennent du recensement de 2018.

L'analyse s'appuie essentiellement sur des variables dichotomiques indiquant si le répondant vit dans le quintile supérieur de chacun des indicateurs, c'est-à-dire dans le « top 20 % » des quartiers où les proportions d'immigrés, les taux de chômage et les proportions de cadres sont les plus élevés.

Le fossé résidentiel se creuse

Le tableau 1 présente des statistiques descriptives de ces variables pour les deux années d'enquête, par origine et sexe et selon le lien à la migration.

L'examen des variables reflétant la composition des quartiers d'immigration révèle des différences substantielles entre générations et origines, qui semblent s'accroître avec le temps. À 32 %, les immigrés de la première génération sont les plus susceptibles de vivre

¹ Le système de codage pour la variable de l'origine qui est utilisé ici diffère de celui dont nous nous servons dans d'autres chapitres, parce que notre analyse combine TeO1 et TeO2 et que certains groupes d'origines (notamment, la Turquie/le Moyen-Orient et l'Asie) ne sont pas directement comparables d'une enquête à l'autre. De ce fait, les répondants originaires de Turquie, du Moyen-Orient, d'Asie et d'autres pays non-européens constituent un seul et unique groupe.

dans des zones à forte population immigrée en 2019, suivis par ceux de la deuxième génération, à 25 %. Ces chiffres contrastent fortement avec la population majoritaire, où seulement 6 % habitent un quartier figurant dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés. En outre, le fossé entre les personnes d'origine immigrée et la population majoritaire se creuse entre les deux enquêtes : en 2008, l'écart avec la population majoritaire concernant les probabilités d'habiter un quartier du quintile supérieur pour la proportion d'immigrés non-européens était de 22 points de pourcentage pour la première génération et de 14 points pour la deuxième ; en 2019, l'écart passe à 25 et 19 points.

En ce qui concerne les origines, les immigrés non-européens et leurs descendants vivent nettement plus souvent dans un quartier à forte population immigrée que les immigrés européens et la population majoritaire. En 2019, la moitié des répondants d'origine subsaharienne et environ un tiers des répondants d'origine nord-africaine vivaient dans les espaces où la concentration était la plus forte (mesurée par la proportion d'immigrés non-européens), ce qui était le cas pour seulement 9 % des répondants originaires d'Europe du Sud. Là encore, l'exposition à ces quartiers augmente dans le temps, en particulier pour les personnes d'origine africaine. En 2008, l'écart entre les Africains subsahariens et la population majoritaire en termes de probabilités d'habiter un quartier du quintile supérieur pour la proportion d'immigrés est de 33 points, contre 41 points en 2019. L'évolution des disparités entre immigrés européens et population majoritaire reste constante : de 5 points aux deux dates. Il semble donc y avoir une intensification de la concentration dans les espaces où vivent des immigrés, surtout chez les Non-Européens.

Tableau 1. Pourcentage des individus habitant un quartier du quintile supérieur de chaque indicateur

	Composition démographique du quartier			
	Proportion d'immigrés		Proportion d'immigrés non-européens	
	2008	2019	2008	2019
<i>Génération</i>				
Immigrés	27	32	26	31
Descendants d'immigrés	18	25	18	25
Population majoritaire	4	6	4	6
<i>Origine</i>				
Afrique du Nord	29	33	32	36
Afrique subsaharienne	37	47	40	51
Autres origines non-européennes	27	30	24	26
Europe du Sud	9	11	7	9
UE27	9	12	7	12
<i>Sexe</i>				
Hommes	8	11	7	11
Femmes	8	12	8	13
Total	8	12	8	12
	Composition socioéconomique du quartier			
	Taux de chômage		Proportion de cadres	
	2008	2019	2008	2019
<i>Génération</i>				
Immigrés	23	27	23	23
Descendants d'immigrés	18	20	20	22
Population majoritaire	7	10	18	19
<i>Origine</i>				
Afrique du Nord	31	31	17	19
Afrique subsaharienne	29	33	22	18
Autres origines non-européennes	21	20	27	26
Europe du Sud	8	10	18	24
UE27	8	14	30	29
<i>Sexe</i>				
Hommes	11	12	18	21
Femmes	10	14	19	18
Total	10	13	18	20

Source : TeO1 et TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 49 ans.

Note : Les pourcentages sont pondérés.

Lecture : en 2019, 47 % des immigrés subsahariens et de leurs descendants habitaient un quartier classé dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés, c'est-à-dire faisant partie des 20 % de quartiers où la proportion d'immigrés est la plus élevée.

Qu'en est-il des tendances concernant la composition socioéconomique des quartiers ? Globalement, les disparités sont plus prononcées en ce qui concerne l'indicateur du taux de chômage que la proportion de cadres. Bien que des schémas similaires de disparités entre les générations d'immigrés et entre les origines soient retrouvés, elles sont moins notables. Les immigrés de la première génération sont considérablement plus exposés que la population majoritaire aux espaces où les taux de chômage sont les plus élevés (respectivement, 27 % et 10 % en 2019) et les personnes de la deuxième génération le sont juste légèrement moins (20 %). Une nouvelle fois, les immigrés non-européens et leurs descendants ont plus de risques de vivre dans des quartiers défavorisés : 31 % des personnes d'origine nord-africaine et 33 % des immigrés d'origine subsaharienne habitaient un quartier se classant dans le quintile supérieur pour le taux de chômage en 2019. S'agissant des immigrés européens et de leurs descendants, les taux d'exposition sont comparables à ceux de la population majoritaire. De plus, il semble que la probabilité pour les immigrés et certains groupes d'origine non-européenne d'habiter des quartiers socioéconomiquement défavorisés soit en hausse. Cependant, contrairement à ce qui est

constaté pour les variables relatives à la composition de la population immigrée, les changements observés d'une enquête à l'autre sont minimes.

Le tableau 1 examine aussi les types de trajectoires résidentielles par sexe. Que nous considérons les variables relatives à la composition de la population immigrée ou celles concernant la composition socioéconomique, il y a très peu de disparités entre hommes et femmes.

Evolutions toutes choses égales par ailleurs

A quel point les tendances observées dans le tableau 1 sont-elles imputables aux caractéristiques des individus ? Nous utilisons maintenant une série de modèles de régression logistique estimant la probabilité d'habiter un quartier du quintile supérieur pour chacun des indicateurs, en incluant plusieurs variables de contrôle. Cela permet d'identifier si la plus forte concentration des immigrés et de leurs descendants, ainsi que l'évolution de cette concentration dans le temps, peuvent être expliqués par leur situation socioéconomique ou d'autres facteurs individuels. Le modèle inclut deux interactions : entre l'année d'enquête et la génération et entre l'année d'enquête et l'origine.

Tableau 2. Effet marginal de l'année d'enquête sur la probabilité de résider dans les quartiers du quintile supérieur de chaque indicateur

	Quintile supérieur pour :			
	la proportion d'immigrés	la proportion d'immigrés non-européens	le taux de chômage	la proportion de cadres
<i>Effet marginal de l'année par génération d'immigrés :</i>				
2019 / 2008 pour la population majoritaire	1,8*	2,6***	2,2**	-1,3
2019 / 2008 pour les immigrés	4,1***	3,3***	1,3	-0,7
2019 / 2008 les descendants d'immigrés	3,1***	3,3***	0,7	-1,0
N	36 359	36 359	36 359	36 359

Source : TeO1 et TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 49 ans.

Le tableau indique les effets marginaux (écarts-types entre parenthèses). *** p<0,001, ** p<0,01, * p<0,05, + p<0,10.

Lecture : par rapport à 2008, les immigrés de la première génération ont en 2019 une probabilité accrue de 4,1 points d'habiter un quartier classé dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés (c'est-à-dire un quartier inscrit dans les 20% des quartiers concentrant les plus grandes proportions d'immigrés).

Les modèles comprennent les covariables suivantes : année d'enquête, origine, génération d'immigrés, catégorie d'âges, sexe, revenu, niveau d'études, situation matrimoniale, nombre d'enfants, mode d'occupation du logement, taille de la ville ; ainsi qu'une variable muette indiquant si le répondant vit chez ses parents.

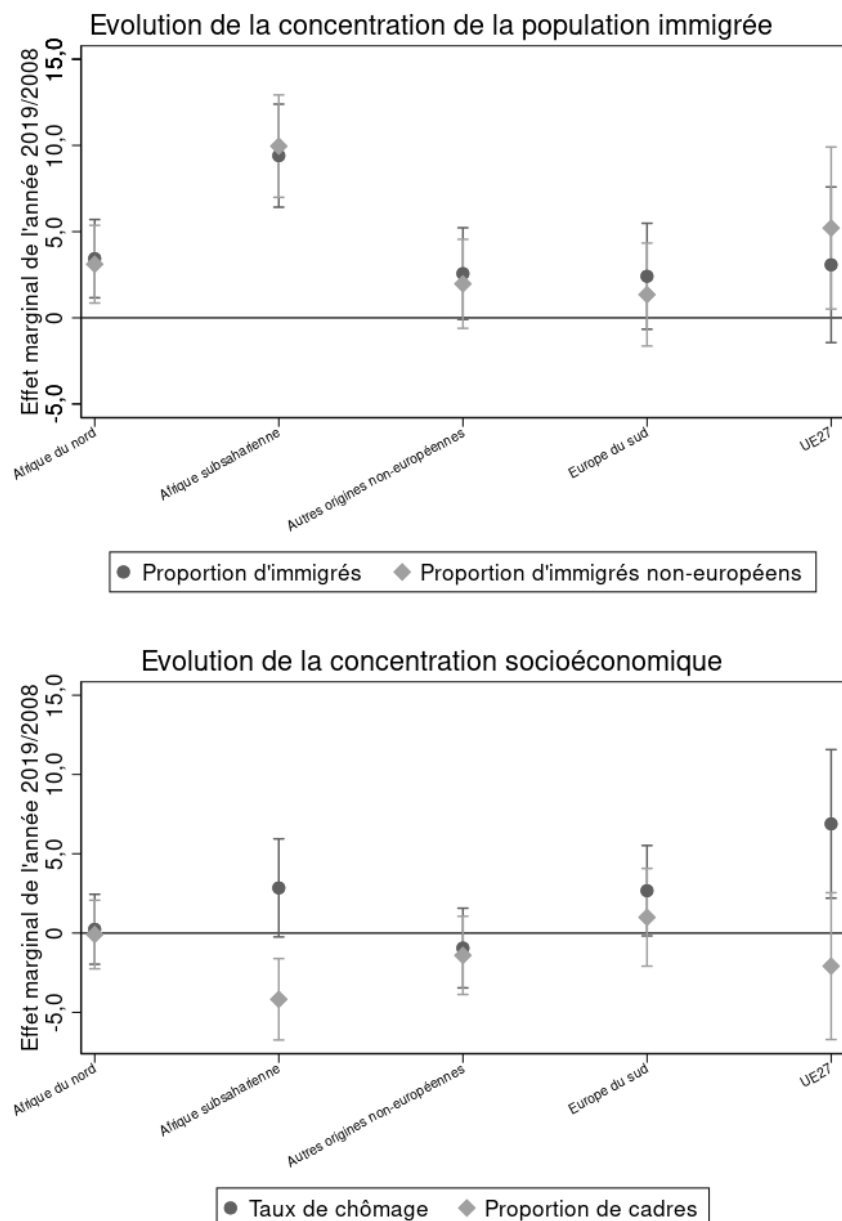
Le tableau 2 présente les effets marginaux issus de la première interaction incluse dans le modèle de régression. Ils indiquent la variation de la probabilité d'habiter un quartier du quintile supérieur pour chaque indicateur entre 2008 et 2019, pour les générations

d'immigrés et pour la population majoritaire. Après prise en compte des autres facteurs, les immigrés et leurs descendants ont une probabilité accrue de vivre dans un quartier à forte proportion d'immigrés. Parmi les immigrés de la première génération, la probabilité d'habiter un quartier situé dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés et la proportion d'immigrés non-européens augmente d'environ 4,1 et 3,3 points respectivement entre les deux enquêtes. Le schéma est le même pour la deuxième génération, avec une augmentation d'environ 3 points. En revanche, l'évolution dans le temps des différences concernant les indicateurs socioéconomiques est globalement négligeable. Autrement dit, pour les immigrés et leurs descendants, la concentration dans les zones où vivent d'autres immigrés s'est intensifiée au fil du temps, toutes choses égales par ailleurs. Il y a cependant peu de différences concernant la probabilité de vivre dans un espace défavorisé.

La population majoritaire est également concernée par la concentration croissante dans les quartiers des quintiles supérieurs. L'écart de probabilité - entre les deux années d'enquête - de résider dans les zones où la densité d'immigrés non-européens est la plus élevée est de 2,6 points. La population majoritaire est un peu plus susceptible de vivre dans des zones plus défavorisées aussi, comme le montrent la probabilité accrue de vivre là où les taux de chômage sont les plus forts.

Le graphique 1 représente l'interaction entre l'année d'enquête et l'origine. Comme l'illustre la plage du haut, la concentration dans les quartiers à forte proportion d'immigrés s'est accentuée avec le temps, particulièrement pour les personnes d'origine subsaharienne : en 2019, leur probabilité d'habiter un quartier figurant dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés ou la proportion d'immigrés non-européens est supérieure de presque 10 points à celle de 2008. Pour les personnes d'origine nord-africaine et des pays de l'UE27, l'augmentation avoisine 5 points. Pour les autres groupes, aucun effet statistiquement significatif de l'année d'enquête n'est constaté.

Graphique 1. Effet marginal de l'année d'enquête pour quatre caractéristiques de quartier, par origine



Source : TeO1 et TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 49 ans.

Le graphique indique les effets marginaux avec des intervalles de confiance à 95 %.

Lecture : par rapport à 2008, les immigrés subsahariens et leurs descendants ont en 2019 une probabilité accrue de 10 points d'habiter un quartier du quintile supérieur pour la proportion d'immigrés non-européens.

Les modèles comprennent les covariables suivantes : année d'enquête, origine, génération d'immigrés, catégorie d'âges, sexe, revenu, niveau d'études, situation matrimoniale, nombre d'enfants, mode d'occupation du logement, taille de la ville ; ainsi qu'une variable muette indiquant si le répondant vit chez ses parents.

L'évolution de la concentration de la ségrégation socioéconomique est moins importante du point de vue des groupes d'origines, comme le montre la plage inférieure du graphique 1. Très peu de différences significatives dans le temps sont observées en ce qui concerne le taux de chômage ou la proportion de cadres. Deux groupes divergent de cette tendance générale : les personnes d'origine subsaharienne et ceux des pays de l'UE27. Les premiers sont moins susceptibles de vivre dans les espaces les plus riches, identifiés par la proportion de cadres ; la probabilité a diminué de presque 5 points. Quant à celle d'origine des pays de l'UE27, la concentration dans les zones à fort taux de chômage a augmenté dans le temps.

Ainsi, il semblerait que globalement la concentration dans les zones à forte proportion d'immigrés et de chômeurs augmente dans le temps pour toutes les populations, toutes choses égales par ailleurs. Or ce mouvement vers les quartiers des premiers quintiles varie selon les groupes. La ségrégation dans les quartiers à taux élevé d'immigrés se renforce tout particulièrement pour les immigrés et leurs descendants d'origine subsaharienne, de l'Afrique du Nord et des pays de l'UE27. Quant à l'intensification de la ségrégation socioéconomique, cela concerne principalement la population majoritaire, les immigrés et leurs descendants d'origine subsaharienne et celles des pays de l'UE27.

Comment s'expliquent ces tendances temporelles ? Les évolutions de la discrimination sont une piste explicative. Dans les deux enquêtes, les répondants se sont vu poser la question suivante : « Au cours des cinq dernières années, est-il arrivé qu'on vous refuse sans raison valable un logement, à la location ou à l'achat ? ». Les discriminations déclarées ont augmenté entre les deux enquêtes : en 2008, 5 % ont répondu oui à la question, contre 9 % de l'échantillon en 2019².

III. Assimilation spatiale par génération et situation socioéconomique

Cette section se concentre sur deux mécanismes essentiels de la ségrégation spatiale des immigrés et de leurs descendants. Nous nous servons uniquement de l'échantillon TeO2, plus intéressant ici, car il nous permet d'analyser la situation de trois générations. Nous incluons tous les répondants âgés de 18 à 59 ans (soit 25 606 individus). Nous utilisons la base de données principale et la catégorisation des répondants selon le lieu de naissance, la date d'arrivée (pour la première génération) et le statut migratoire des parents et des grands-parents pour distinguer les générations dans le détail : G1, G1,5, G2, G2,5 et G3. Nous n'utilisons que deux grands groupes d'origines (Non-Européens et Européens), en particulier parce que l'échantillon concernant la troisième génération est plus réduit.

² Pour plus de détail sur l'expérience des discriminations, voir le chapitre 16.

Tableau 3. Caractéristiques des quartiers de résidence selon la génération et l'origine

	% dans le quintile supérieur pour :			
	la proportion d'immigrés	la proportion d'immigrés non-européens	le taux de chômage	la proportion de cadres
Non-Européens				
G1	37	36	31	23
G1,5	33	33	27	19
G2	38	40	28	18
G2,5	19	20	18	26
G3	14	11	19	29
Européens				
G1	17	12	12	30
G1,5	12	11	13	24
G2	10	8	8	23
G2,5	6	5	11	19
G3	5	5	8	18
Population majoritaire	5	5	9	17

Source : TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Les pourcentages sont pondérés.

Lecture : 17 % des immigrés européens de la première génération habitent un quartier figurant dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés.

Comme le tableau 1, le tableau 3 indique le pourcentage de chaque groupe habitant un quartier classé dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés, la proportion d'immigrés non-européens, le taux de chômage et la proportion de cadres. Il en diffère par le champ de la population étudiée (18-49 ans vs. 18-59 ans) ainsi que par les catégories de génération plus fines. Les disparités liées à l'origine sont substantielles. De plus, les différences entre les générations en ce qui concerne les caractéristiques des quartiers varient en fonction de l'origine. Pour les Non-Européens, les baisses de la concentration résidentielle ne sont vraiment observables qu'à partir de G2,5 et G3. Pour G1, G1,5 et G2, les taux d'exposition aux quintiles supérieurs sont similaires quel que soit l'indicateur. Malgré la baisse de l'exposition des Non-Européens de G2,5 et G3, ils restent néanmoins systématiquement plus concentrés dans les quartiers des quintiles supérieurs que la population majoritaire. Pour les immigrés européens, en revanche, soit le recul d'une génération à l'autre est plus uniforme soit les différences intergénérationnelles sont minimales ; et ils diffèrent peu de la population majoritaire, surtout pour les générations G2,5 et G3.

L'un des résultats inattendus qui ressort de l'analyse a trait à la proportion de cadres : les immigrés de la première génération, surtout d'origine européenne, ont

davantage de chances que la population majoritaire de vivre dans des zones où habitent des cadres, ce qui semble le signe d'un certain avantage résidentiel.

Le graphique 2 nous permet d'évaluer ces schémas générationnels toutes choses égales par ailleurs. Le graphique illustre les probabilités d'habiter un quartier figurant dans le quintile supérieur pour chacune des variables, par origine (Européens, Non-Européens) et par génération (G1, G1,5, G2, G2,5, G3). Elles sont calculées à l'aide de modèles de régression logistique tenant compte de plusieurs variables de contrôle. La population majoritaire est exclue des modèles, car les catégories générationnelles ne la concernent pas ; néanmoins, la ligne sur l'axe des ordonnées indique la probabilité pour la population majoritaire après prise en compte de la même série de facteurs.

Le premier résultat notable du graphique 2 est la disparité patente entre les immigrés non-européens et leurs homologues européens même après prise en compte d'autres facteurs. Pour la quasi-totalité des catégories générationnelles, les Non-Européens ont nettement plus de probabilités que les Européens de vivre dans des quartiers de forte immigration. Une tendance comparable est observée pour les indicateurs socioéconomiques, mais avec des écarts moins prononcés.

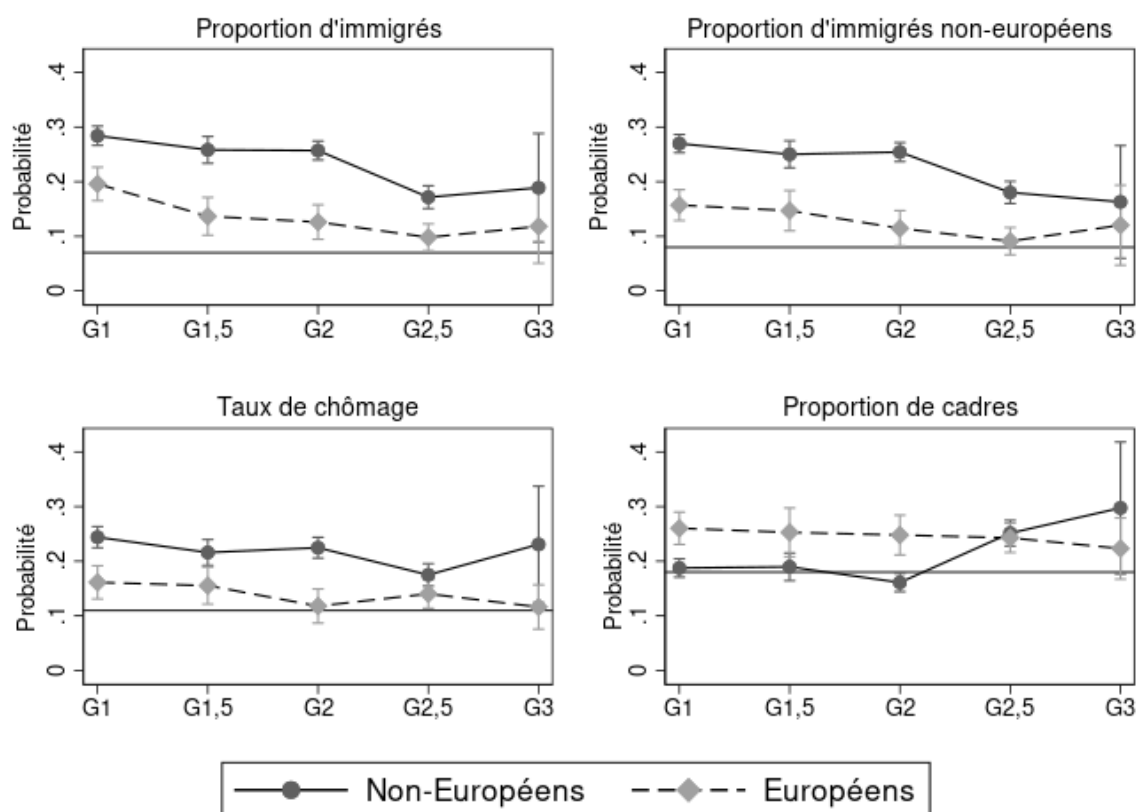
Il faut toutefois noter que ces disparités entre origines disparaissent pour la plupart à la troisième génération. La troisième génération tend à ressembler à la population majoritaire pour la plupart des résultats concernant le quartier de résidence, sauf pour la caractéristique « proportion d'immigrés » et le taux de chômage. Dans ces deux cas, les immigrés de troisième génération d'origine non-européenne vivent davantage dans des quartiers où les concentrations d'immigrés ou de chômeurs sont les plus élevées. Ces tendances sont toutefois à interpréter avec précaution car les effectifs chez la troisième génération sont faibles, comme l'indique la taille des intervalles de confiance.

Le deuxième résultat tient à la variation des tendances générationnelles selon l'origine. Il y a peu de changements entre générations en ce qui concerne la proportion d'immigrés dans les quartiers de résidence pour les Non-Européens : les générations G1, G1,5 et G2 ont toutes une forte probabilité d'habiter un quartier classé dans le quintile supérieur, sans différences statistiquement significatives d'une génération à l'autre. Il faut attendre les générations G2,5 et G3 pour que cette probabilité décline significativement.

Pour les Européens, en revanche, on observe une tendance beaucoup plus claire à l'assimilation spatiale au regard des variables reflétant la composition de la population immigrée, avec des différences significatives entre G1 et G1,5 ou entre G1 et G2.

Les variables mesurant la composition socioéconomique des quartiers fluctuent moins en fonction des générations. Une fois encore, les écarts entre immigrés non-européens des générations G1, G1,5 et G2 sont faibles et ce sont eux qui ont la plus forte probabilité de vivre dans les espaces les plus défavorisés. L'exposition aux quartiers à fort taux de chômage décroît pour la génération G2,5, mais reste supérieur à celle de la population majoritaire. Pour les immigrés européens, aucune différence statistiquement significative n'est notée entre les générations et la plupart sont soit impossibles à distinguer de la population majoritaire, soit connaît des situations résidentielles plus favorisée que celle-ci

Graphique 2. Probabilité d'habiter un quartier se classant dans le quintile supérieur, par génération et origine



Source : TeO2

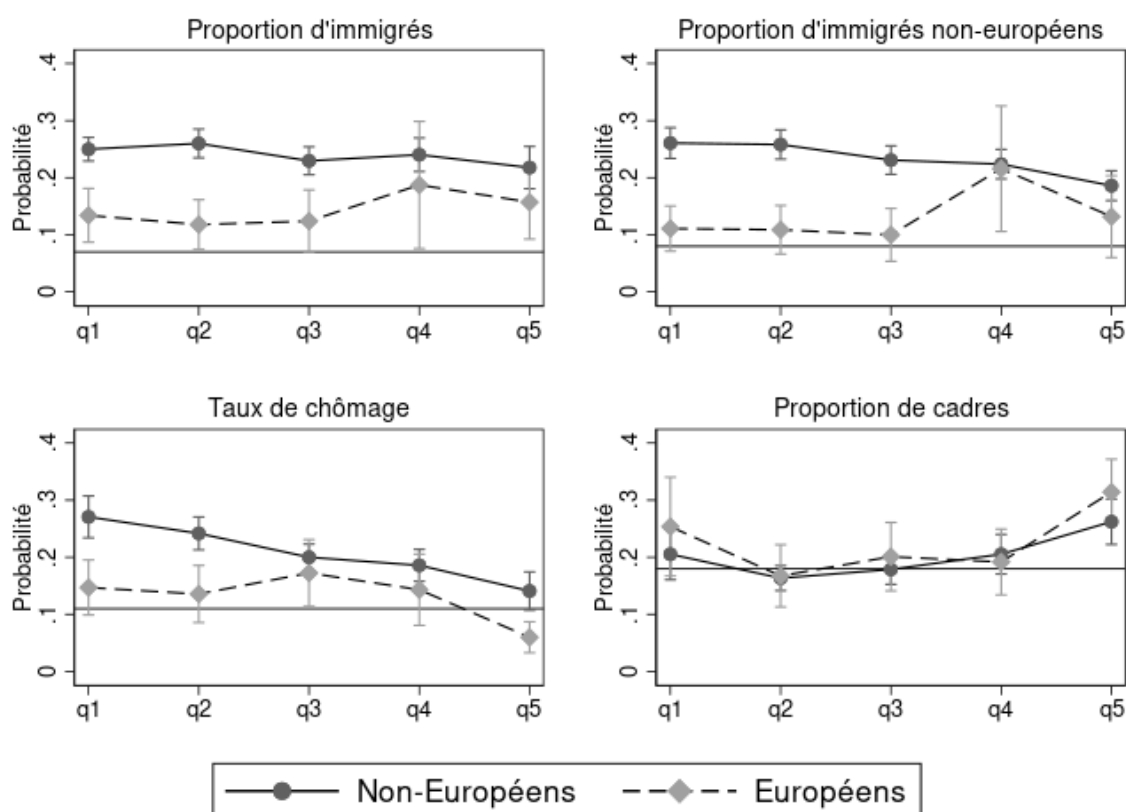
Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Les graphiques indiquent les probabilités prédites avec des intervalles de confiance à 95 %. La ligne rouge sur l'axe des ordonnées indique la probabilité prévue pour la population majoritaire.

Lecture : pour les immigrés non-européens de la première génération, la probabilité d'habiter un quartier figurant dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés est estimée à 28 %.

Les modèles comprennent les covariables suivantes : origine, génération d'immigrés, catégorie d'âges, sexe, revenu, niveau d'études, situation matrimoniale, nombre d'enfants, mode d'occupation du logement, taille de la ville ; ainsi qu'une variable muette indiquant si le répondant vit chez ses parents.

Graphique 3. Probabilité d'habiter un quartier se classant dans le quintile supérieur, par revenu et origine



Source : TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Les graphiques indiquent les probabilités prédites avec des intervalles de confiance à 95 %. La ligne rouge sur l'axe des ordonnées indique la probabilité prévue pour la population majoritaire.

Lecture : pour les immigrés non-européens du plus faible revenu (q1), la probabilité d'habiter un quartier figurant dans le quintile supérieur pour la proportion d'immigrés est estimée à 25 %.

Les modèles comprennent les covariables suivantes : origine, génération d'immigrés, catégorie d'âges, sexe, revenu, niveau d'études, situation matrimoniale, nombre d'enfants, mode d'occupation du logement, taille de la ville ; ainsi qu'une variable muette indiquant si le répondant vit chez ses parents.

La théorie de l'assimilation spatiale fait l'hypothèse que la situation résidentielle des immigrés et de leurs descendants s'améliore lorsque leur situation socioéconomique s'améliore. Le graphique 3 examine cette hypothèse en se concentrant sur l'interaction entre l'origine (Non-Européens et Européens) et le revenu des ménages (codé en quintile, avec q1 pour les 20 % de ménages les plus pauvres et q5 pour les 20 % qui gagnent le plus). Ces interactions sont calculées sur des modèles logistiques des quatre indicateurs relatifs aux quartiers en tenant compte de plusieurs variables de contrôle. La probabilité toutes choses égales par ailleurs pour la population majoritaire est figurée ici aussi par une ligne sur l'axe des ordonnées.

S'agissant des variables relatives à la composition de la population immigrée du quartier, l'effet du revenu du ménage est étonnamment limité, que ce soit pour les immigrés (et leurs descendants) non-européens ou européens. La probabilité d'habiter un quartier du quintile supérieur reste assez stable d'un niveau de revenu à l'autre. La baisse prédite n'est effectivement observée que dans un cas : les probabilités de vivre dans un quartier à forte proportion de Non-Européens chutent chez les Non-Européens de la catégorie de revenu la plus élevée (q5).

Le revenu du ménage compte davantage pour les caractéristiques socioéconomiques du quartier de résidence, surtout pour les immigrés non-européens et leurs descendants. Pour ce groupe, on constate une baisse assez linéaire entre les catégories de revenu q1, q3 et q5 pour ce qui est de la probabilité d'habiter un quartier à fort taux de chômage. Les différences pour les Européens sont moins évidentes et ne sont pas statistiquement significatives avant la catégorie supérieure (q5), les Européens de cette dernière catégorie étant de fait plus favorisés que la population majoritaire en moyenne. Les résultats sont similaires en ce qui concerne l'indicateur de la proportion de cadres.

En résumé, on n'observe pas une amélioration systématique des situations résidentielles entre les générations et selon le statut socioéconomique. Les effets de ces facteurs dépendent beaucoup de l'origine des individus. Alors que les personnes d'origine Européenne sont moins concentrées dans les quartiers à fort taux d'immigrés au fil des générations, leurs situations résidentielles venant à ressembler à celle de la population majoritaire, cela est moins vrai pour les immigrés et leurs descendants d'origine non-Européenne, avec pour certains caractéristiques spatiales, une persistance d'inégalités même pour la 3^e génération. Le revenu au contraire joue beaucoup sur les environnements socio-économiques de ces derniers, mais a peu d'effet pour les personnes d'origine Européenne. Ces tendances ne dépendent pas des différences dans les caractéristiques individuelles entre les deux groupes d'origine.

IV. Expériences subjectives du quartier et disparités objectives

L'un des autres avantages de l'enquête TeO2 par rapport à TeO1 est qu'elle inclut des questions afin que les répondants évaluent la qualité de leur quartier. Dans cette section, nous étudions la qualité subjective des quartiers et sa relation avec les indicateurs objectifs des caractéristiques de ces quartiers. L'analyse exploite l'échantillon TeO2 (18-59 ans), en se concentrant sur les mêmes groupes d'origines qu'à la section précédente (N = 25 606).

Les enquêtés devaient répondre à trois questions sur le niveau de sécurité, la réputation des écoles publiques locales et la réputation globale du quartier. Trois catégories de réponses étaient proposées à chaque fois : bonne (1), moyenne (2) ou mauvaise (3)³.

Le tableau 4 présente la distribution de ces variables. Globalement, les répondants ont une opinion favorable de leur quartier : pour environ les trois quarts d'entre eux, la sécurité dans le quartier, sa réputation et la qualité des écoles sont « bonnes ».

³ Le questionnaire est disponible en annexe.

Tableau 4. Qualité du quartier et indicateurs objectifs

	Perception de la qualité du quartier selon les critères suivants :		
	Sécurité	Réputation	Écoles
Bonne	74 %	73 %	79 %
Moyenne	21 %	21 %	16 %
Mauvaise	5 %	6 %	6 %
	Score moyen sur l'échelle de la qualité du quartier (écarts-types entre parenthèses)		
Population majoritaire	2,73 (0,435)		
Origine non-européenne :			
G1	2,57 (0,561)		
G2	2,53 (0,568)		
G3	2,62 (0,551)		
Origine européenne :			
G1	2,70 (0,463)		
G2	2,70 (0,454)		
G3	2,75 (0,408)		

Source : TeO2

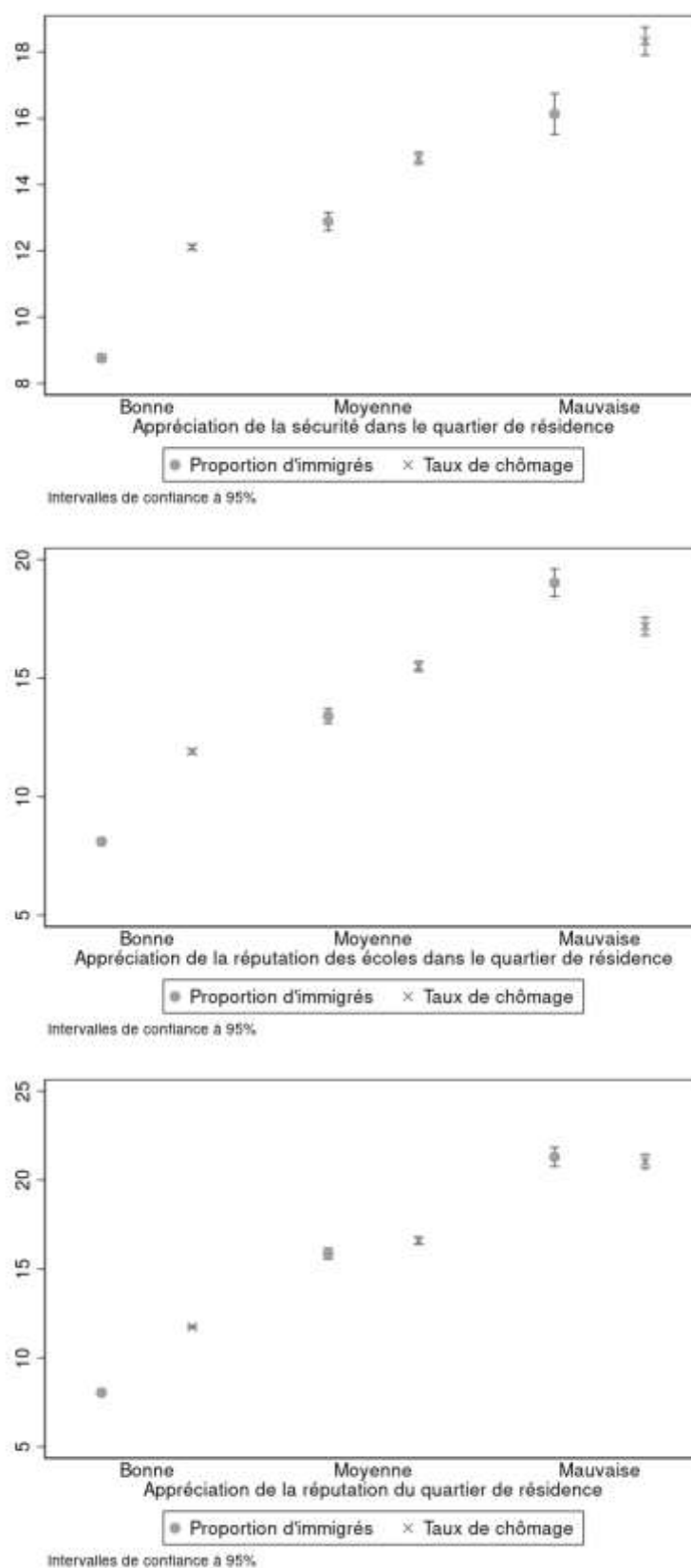
Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Note : Les pourcentages et les moyens sont pondérés.

Lecture : pour 21 % des répondants, le niveau de sécurité dans le quartier est de qualité « moyen ».

Quel rapport peut être établi entre les évaluations subjectives de la qualité d'un quartier et les indicateurs objectifs étudiés à la section précédente ? Le graphique 4 relie les caractéristiques moyennes du quartier des répondants pour deux indicateurs objectifs (proportion d'immigrés et taux de chômage) et l'opinion des répondants sur la sécurité, la réputation du quartier et la qualité des écoles (bonnes, moyennes ou mauvaises). Il existe une relation linéaire claire entre les jugements subjectifs de la qualité du quartier et les caractéristiques objectives. Les répondants insatisfaits de leur quartier vivent dans des espaces où les taux de chômage et les proportions d'immigrés sont en moyenne supérieurs à ceux des quartiers dont la qualité est jugée moyenne ou bonne par les répondants qui y résident.

Graphique 4. Indicateurs objectifs et perception subjective de la qualité des quartiers



Source : TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Note : Les moyennes sont pondérées.

Lecture : ceux qui jugent que leur quartier a mauvaise réputation vivent dans des quartiers où la proportion d'immigrés est d'en moyenne 21 %. Nous avons construit une échelle de la qualité subjective à partir de ces trois indicateurs (coefficient alpha de Cronbach = 0,768). Des valeurs plus élevées correspondent à une meilleure qualité du quartier. Le score moyen est de 2,7, indiquant des opinions relativement favorables. Mais les évaluations subjectives des espaces résidentiels varient avec l'origine et la génération. Ces relations sont également présentées dans le tableau 4. Globalement, pour les immigrés non-européens et leurs descendants, les scores sont en moyenne plus bas, signalant une moins bonne opinion du quartier. Les immigrés européens et la population majoritaire jugent leurs quartiers à peu près de la même façon. On voit peu de différences générationnelles dans ces jugements subjectifs.

Nous vérifions ces tendances, toutes choses égales par ailleurs, dans le tableau 5 : un modèle de régression linéaire nous sert à prédire l'échelle de la qualité des quartiers, en nous concentrant notamment sur l'effet de la génération et de l'origine. Le premier modèle neutralise l'effet de toutes les caractéristiques individuelles (sexe, âge, niveau d'études, situation matrimoniale et enfants, revenu, mode d'occupation du logement, taille de la ville et cohabitation avec les parents). Le deuxième modèle contient également des variables de contrôle pour les quatre caractéristiques objectives. Le tableau 5 présente les effets nets pour la génération et l'origine avant et après les variables relatives au quartier. Si l'on tient compte des différences de composition des variables individuelles, la plupart des groupes d'origines ne diffèrent pas de façon significative de la population majoritaire. La seule exception concerne les Non-Européens de la deuxième génération, qui continuent de percevoir leur quartier moins favorablement que la majorité. Quand on introduit les indicateurs objectifs, en revanche, cette relation est inversée et des effets significatifs sont également observés pour d'autres groupes. Les première et deuxième générations de Non-Européens, ainsi que la première génération d'immigrés européens, ont en fait une perception plus favorable de leur quartier que la population majoritaire, après prise en compte des caractéristiques objectives. Cela suggère que les appréciations plus négatives des personnes d'origine non-Européenne observées dans le tableau 4 tiennent au fait que leurs quartiers sont objectivement plus défavorisés ; à quartier égal, les immigrés et leurs descendants valorisent leurs environnements résidentiels davantage que la population majoritaire. Les indicateurs objectifs sont en effet corrélés de manière significative avec la qualité subjective du quartier, après prise en compte des variables de contrôle. Plus la proportion d'immigrés et le taux de chômage est élevé, moins les répondants ont une bonne opinion de leur quartier ; plus la proportion de cadres est élevée, plus la perception est favorable.

Tableau 5. Différences de perception de la qualité d'un quartier en fonction de l'origine, de la génération et des indicateurs objectifs

	Échelle de la qualité subjective du quartier	
<i>Référence : population majoritaire</i>		
Non-Européens G1	-0,005 (0,021)	0,133*** (0,024)
Non-Européens G2	-0,058** (0,020)	0,057** (0,021)
Non-Européens G3	-0,077 (0,076)	-0,045 (0,064)
Européens G1	0,017 (0,020)	0,060** (0,019)
Européens G2	-0,002 (0,017)	0,012 (0,015)
Européens G3	0,024 (0,028)	0,032 (0,026)
<i>Variables de contrôle individuelles</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Prise en compte des indicateurs objectifs</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Proportion d'immigrés dans le quartier		-0,008*** (0,002)
Proportion d'immigrés non-européens dans le quartier		-0,013*** (0,003)
Taux de chômage dans le quartier		-0,011*** (0,002)
Proportion de cadres dans le quartier		0,004*** (0,001)
N	25 345	25 345

Source : TeO2

Champ : répondants âgés de 18 à 59 ans.

Le tableau indique les coefficients de régression linéaire (écarts-types entre parenthèses).

Lecture : la différence dans le score moyen sur l'échelle de la qualité du quartier totalisé pour les immigrés non-européens de la deuxième génération est inférieur de 0,058 points à celui de la population majoritaire.

Les variables de contrôle individuelles comprennent la catégorie d'âges, le sexe, le revenu, le niveau d'études, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, le mode d'occupation du logement, la taille de la ville ; ainsi qu'une variable muette indiquant si le répondant vit chez ses parents.

V. Conclusion

Ce chapitre a démontré des évolutions et des tendances dans les environnements résidentiels des immigrés et de leurs descendants et a souligné la centralité de l'origine dans ces processus. Depuis 2008, la ségrégation résidentielle paraît s'être intensifiée, puisque les immigrés et leurs descendants sont plus susceptibles de vivre dans un quartier à forte population immigrée. Ces tendances sont les plus fortes pour les personnes d'origine africaines et des pays de l'UE27⁴. En outre, cette intensification de la ségrégation concerne principalement sa dimension ethnique et non socioéconomique : s'agissant de la probabilité d'exposition aux quartiers socioéconomiquement défavorisés, il y a peu de différences entre 2019 et 2008.

Ce chapitre apporte une contribution novatrice grâce à l'évaluation de l'incorporation spatiale sur trois générations ; celle-ci révèle aussi que la troisième génération tend à ressembler à la population majoritaire pour la plupart des résultats résidentiels, comme le prévoit le modèle d'assimilation spatiale. Néanmoins, les immigrés de troisième génération d'origine non-européenne continuent à vivre davantage dans des quartiers où les concentrations d'immigrés ou de chômeurs sont les plus élevées. De surcroît, l'assimilation des immigrés européens commence plus tôt et la diminution des disparités résidentielles entre eux et la population majoritaire est plus uniforme d'une génération à l'autre.

Il est intéressant de noter que le revenu des ménages a peu d'effets sur les environnements résidentiels : la probabilité d'habiter dans les quartiers où les proportions d'immigrés sont les plus élevées est assez stable pour tous les groupes, quel que soit le revenu. En revanche, le facteur « revenu » joue un rôle un peu plus important pour l'évitement des quartiers les plus défavorisés sur le plan socioéconomique, principalement pour les groupes non-européens.

Ainsi, les variables clés de l'assimilation spatiale – la génération et le statut socioéconomique – jouent un rôle important dans le contexte français, mais pas de la même manière pour toutes les origines, comme le prévoit les théories de stratification des lieux ou de l'assimilation segmentée.

Enfin, malgré une relation linéaire évidente entre les déclarations subjectives sur la qualité des quartiers et leurs caractéristiques objectives, l'évaluation des quartiers se fondant sur les perceptions subjectives conduit à des conclusions légèrement différentes. Si globalement les personnes d'origines non-Européennes jugent plus défavorablement leur quartier comparé à d'autres groupes, compte tenu des facteurs individuels, la plupart des groupes n'indiquent pas vivre dans des quartiers plus déshérités que la population majoritaire, à l'exception des Non-Européens de la deuxième génération. Mais une fois les caractéristiques objectives des quartiers prise en compte, les immigrés et leurs descendants évaluent leurs quartiers de manière plus favorable que la population majoritaire. De nouvelles recherches sont à mener pour mieux comprendre la manière dont s'articulent caractéristiques objectives et perceptions subjectives dans les groupes d'origine d'immigrée.

⁴ Le chapitre 16 démontre que la discrimination déclarée a augmenté chez les personnes d'origine des pays de l'UE27, qui pourrait être en lien avec les tendances observées ici.

Bibliographie

- Alba, Richard D., and John R. Logan. 1993. "Minority Proximity to Whites in Suburbs: An Individual-Level Analysis of Segregation." *American Journal of Sociology* 98 (6): 1388–1427.
- Beauchemin Cris, Ichou Mathieu, Simon Patrick et le groupe de conception de l'enquête TeO2, « Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France », *Population*, 2023/1 (Vol. 78), p. 11-28. DOI : 10.3917/popu.2301.0011.
- Bobo, Lawrence, and Camille L. Zubrinsky. 1996. "Attitudes on Residential Integration: Perceived Status Differences, Mere In-Group Preference, or Racial Prejudice?" *Social Forces* 74 (3): 883–909. <https://doi.org/10.2307/2580385>.
- Brown, S. K. (2007). Delayed Spatial Assimilation: Multigenerational Incorporation of the Mexican-Origin Population in Los Angeles. *City & Community*, 6(3), 193-209.
- Bunel, Mathieu, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, and Pascale Petit. 2017. "Les Discriminations Dans l'accès Au Logement à Paris : Une Expérience Contrôlée." *TEPP Research Report*, TEPP Research Report, . <https://ideas.repec.org/p/tep/tepprr/rr17-01.html>.
- Edgar, B. (2014). An intergenerational model of spatial assimilation in Sydney and Melbourne, Australia. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(3), 363-383.
- Ghekiere, Abel, Louis Lippens, Stijn Baert, and Pieter-Paul Verhaeghe. 2023. "Ethnic Discrimination on Paper: Uncovering Realtors' Willingness to Discriminate with Mystery Mails." *Applied Economics Letters* 30 (9): 1235–38.
- Hall, Matthew, and Kyle Crowder. 2014. "Native Out-Migration and Neighborhood Immigration in New Destinations." *Demography* 51 (6): 2179–2202. <https://doi.org/10.1007/s13524-014-0350-5>.
- Iceland, John. 2009. *Where We Live Now: Immigration and Race in the United States*. Univ of California Press.
- Krysan, Maria, and Reynolds Farley. 2002. "The Residential Preferences of Blacks: Do They Explain Persistent Segregation?" *Social Forces* 80 (3): 937–80.
- Logan, John R. 1978. "Growth, Politics, and the Stratification of Places." *American Journal of Sociology* 84 (2): 404–16.
- Logan, John R., and Harvey Luskin Molotch. 1987. *Urban Fortunes: The Political Economy of Place*. University of California Press.
- Massey, Douglas S., and Nancy A. Denton. 1985. "Spatial Assimilation as a Socioeconomic Outcome." *American Sociological Review* 50 (1): 94–106. <https://doi.org/10.2307/2095343>.
- McAvay, Haley, and Mirna Safi. 2018. "Is There Really Such Thing as Immigrant Spatial Assimilation in France? Desegregation Trends and Inequality along Ethnoracial Lines." *Social Science Research*, March. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2018.03.005>.
- Pais, Jeremy, Scott J. South, and Kyle Crowder. 2012. "Metropolitan Heterogeneity and Minority Neighborhood Attainment: Spatial Assimilation or Place Stratification?" *Social Problems* 59 (2): 258–81. <https://doi.org/10.1525/sp.2012.59.2.258>.
- Pan Ké Shon, Jean-Louis, and Gregory Verdugo. 2015. "Forty Years of Immigrant Segregation in France, 1968–2007. How Different Is the New Immigration?" *Urban Studies* 52 (5): 823–40. <https://doi.org/10.1177/0042098014529343>.
- Rathelot, Roland, and Mirna Safi. 2014. "Local Ethnic Composition and Natives' and Immigrants' Geographic Mobility in France, 1982–1999." *American Sociological Review* 79 (1): 43–64. <https://doi.org/10.1177/0003122413514750>.

- Safi, Mirna. 2009. "La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999." *Revue française de sociologie* 50 (3): 521. <https://doi.org/10.3917/rfs.503.0521>.
- South, Scott J., Kyle Crowder, and Erick Chavez. 2005. "Migration and Spatial Assimilation among U.S. Latinos: Classical versus Segmented Trajectories." *Demography* 42 (3): 497–521.
- Trajectoires et origines 2, enquête sur la diversité des populations en France - 2019-2020, INED, INSEE (producteurs), PROGEDO-ADISP (diffuseur). doi:10.13144/lil-1575
- Verdugo, Gregory, and Sorana Toma. 2018. "Can Public Housing Decrease Segregation? Lessons and Challenges From Non-European Immigration in France." *Demography* 55 (5): 1803–28. <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0705-4>.
- White, Michael J., Ann E. Biddlecom, and Shenyang Guo. 1993. "Immigration, Naturalization, and Residential Assimilation among Asian Americans in 1980." *Social Forces* 72 (1): 93–117. <https://doi.org/10.2307/2580161>.